

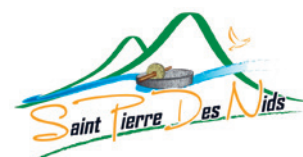
BULLETIN municipal

SAINT PIERRE DES NIDS



Commune de Saint-Pierre-des-Nids
21 rue du Docteur Poirrier
53370 Saint-Pierre-des-Nids
Tél : 02 43 03 50 13
e-mail : commune@stpierredesnids53.com
www.stpierredesnids53.com

Horaires :
Lundi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Mardi : 15h00 - 17h00
Mercredi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00
Jeudi : 13h30 - 17h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00



Conception, réalisation et rédaction

Mairie de Saint-Pierre-des-Nids,

Impression

Carrément Différent - Pré en Pail

Sur Papier certifié PEFC100 %



SOMMAIRE



- 4 ■ Edito
- 5 ■ Votre Conseil Municipal
- 6 ■ Finances
- 8 ■ Travaux
- 11 ■ Jeunesse et affaires scolaires
- 14 ■ Environnement
- 16 ■ Vie associative et sportive
- 21 ■ Vie pratique
- 26 ■ Santé et social
- 29 ■ Culture et loisirs
- 31 ■ Etat civil

EDITO

Le mot du Maire



L'année 2024 a été marquée par la concrétisation des projets de construction et de rénovation des bâtiments communaux.

La déconstruction des immeubles rue du Bourg L'Abbé s'est achevée en juin 2024. Les travaux de reconstruction et de réhabilitation des immeubles non démolies menés par Mayenne Habitat sont programmés pour le premier semestre 2025. La commune deviendra propriétaire des

immeubles réhabilités, Mayenne Habitat deviendra propriétaire des immeubles reconstruits.

Le second chantier démarré en 2024 concerne la construction de la micro-crèche dans le lotissement de La Monnerie. La fin des travaux sera effective vers juin 2025 et nous pourrons accueillir les enfants à partir de la rentrée de septembre 2025.

La rénovation de la toiture du complexe sportif constitue le troisième chantier 2024. Des problèmes

dans le remontage du chauffage occasionne un retard important. Nous espérons la mise à disposition de cette salle de nouveau pour mars 2025.

Le dernier chantier important est la réhabilitation des vestiaires et sanitaires du gymnase. Les travaux de démolition ont débuté en janvier 2025 avec une livraison prévue en juin.

Plusieurs toitures de différents immeubles ont été refaites en 2024 : celle de la mairie, du gîte du Moulin à Trotté, de La Poste et de la sacristie de l'église.

Le budget 2025 sera présenté au vote du conseil municipal en Mars 2025, il tiendra compte des décisions gouvernementales qui seront prises début 2025, avec certainement un budget dépenses revu à la baisse. Nous essaierons de reconduire les différentes manifestations (concerts, spectacles, marché de Noël) réalisées depuis plusieurs années.

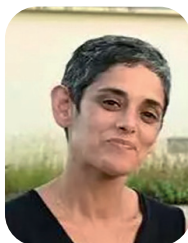
Autre point marquant : l'utilisation des badges pour les containers ordures ménagères. Nous vous invitons à faire du tri sélectif votre souci quotidien afin de maintenir notre participation financière pour le traitement des ordures ménagères à un niveau raisonnable. Je vous remercie pour votre implication dans cette démarche.

**TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET MOI-MÊME
VOUS PRÉSENTONS NOS MEILLEURS VŒUX**

DOMINIQUE SAVAJOLS

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Qui sont vos élus ?



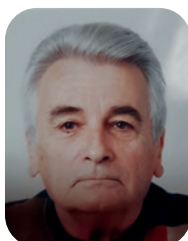
Fatiha IDRI-HUET 1^{er}
1^{ère} Adjointe au Maire
Services de proximité
et à la personne



Vincent DONNET
2^{ème} Adjoint au Maire
Jeunesse, affaires
scolaires et patrimoine



Noémie MONTÉBRAN
3^{ème} Adjointe au Maire
Vie associative,
sportive et culturelle,
communication et
environnement



Michel BIGNAULT
Conseiller municipal



Charline CHANTEPIE
Déléguée à l'action
sociale



**Mickaël
DENIS-RONDEAU**
Conseiller municipal



Brigitte LEBOEUF
Conseillère municipale



Philippe AUMAITRE
Conseiller municipal



Delphine LUNOT
Conseillère municipale



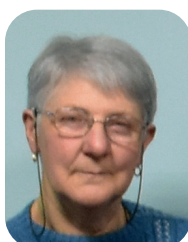
François SILANDE
Conseiller municipal



Charlotte ROYER
Conseillère municipale



Florian LELOUP
Conseiller municipal



Aline LECHAT
Conseillère municipale



Donia MARIE
Conseillère municipale



Annick PHILIPPE
Conseillère municipale



Bernard DEMESSINE
Conseiller municipal

FINANCES

BUDGET INVESTISSEMENTS 2024 : dépenses

	COÛT TOTAL DES TRAVAUX	DÉPENSES 2024	SOLDE TRAVAUX ET EMPRUNT RESTANT À PAYER EN 2025	SUBVENTIONS ACCORDÉES RESTANT À PERCEVOIR EN 2025
Complexe sportif : toiture	520 000	373 258	146 742	453 493
Complexe sportif : vestiaires(début travaux)	180 000	7 520	172 480	
Micro crèche : début construction	557 153	144 478	412 675	324 021
Bourg l'Abbé : démolition	431 728	418 251	13 477	245 423
Salle caillet : rénovation (début travaux)	438 000	10 704	427 296	282 640
Salle socio : parquet		38 205		
Ancien cinéma : acquisition		62 229		
Chaudiere bois : relais avec chaudière gaz		28 367		
Gîte du moulin : toiture		57 403		
La poste : toiture		25 402		
Gîte la bataille : peinture		5 082		
Immeuble guillaume : acquisition		40 000		
Mairie : toiture + isolation combles		82 016		
École : volets roulants		11 398		
Emprunt court terme à rembourser			300 000	
Fctva à percevoir				100 000
Total	2 126 881	1 304 313	1 472 670	1 405 577

BUDGET FONCTIONNEMENT 2024 : dépenses

	PRÉVISIONS 2024	RÉSULTAT PROVISoire 2024
Charges de personnel	593 400	574 018
Charges à caractère général	576 300	497 251
Autres charges de gestion courante	235 193	138 715
Atténuation de produits	166 000	160 577
Charges financières	25 000	21 727
Charges exceptionnelles	1 000	
Dotations aux provisions	1 000	724
Dotations aux amortissements	23 000	22 759
	1 620 893	1 415 771
BÉNÉFICE		243815
Total	1 620 893	1 659 586

BUDGET FONCTIONNEMENT 2024 : recettes

	PRÉVISIONS 2024	RÉSULTAT PROVISoire 2024
Impôts et taxes	962 400	972 305
Dotations et subventions	508 000	538 710
Ventes et prestations de services	70 000	76 766
Autres produits de gestion courante	58 002	71 805
Produits exceptionnels		
	1 598 402	
DÉFICIT	22491	
Total	1 620 893	1 659 586

T RAVAUX

PROJET RUE DU BOURG L'ABBÉ

Les travaux de démolition ont été terminés en juin 2024.

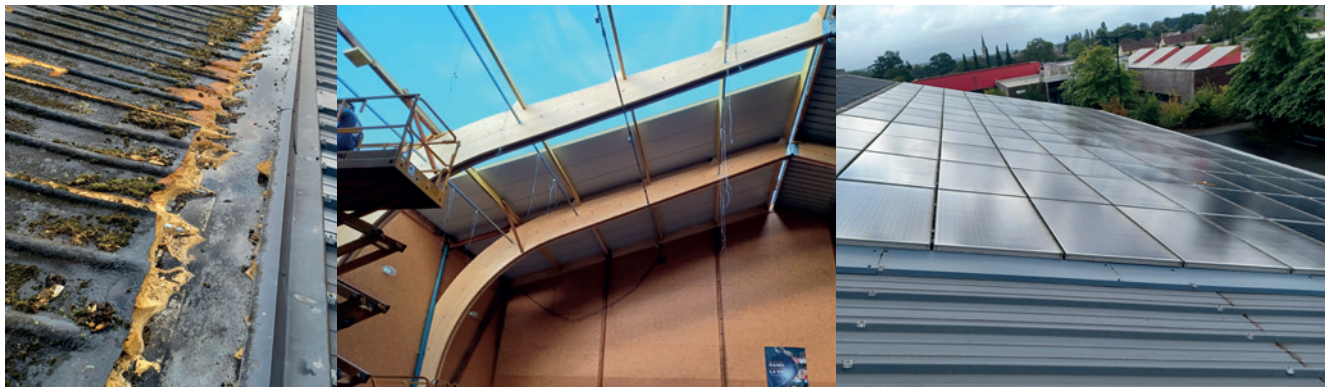
Les phases de reconstruction et de réhabilitation sont menées par Mayenne Habitat. Les marchés de travaux sont en cours. Le début des travaux est programmé pour le 1er semestre 2025

Les constructions neuves seront la propriété de Mayenne Habitat

La commune restera propriétaire des immeubles non démolis qui seront réhabilités rue du Bourg L'Abbé et rue du Docteur Poirrier.



TOITURE COMPLEXE SPORTIF



SALLE SOCIO-CULTURELLE

Suite à un dégât des eaux, la salle socio-culturelle va devoir être entièrement réhabilitée.



VESTIAIRES ET SANITAIRES

Réhabilitation et remise aux normes complètes.
Livraison prévue au premier semestre.



MICRO-CRÈCHE

Construction d'une micro-crèche dans le lotissement de la Monnerie.
Livraison prévue en juin 2025 et accueil des enfants en septembre 2025.

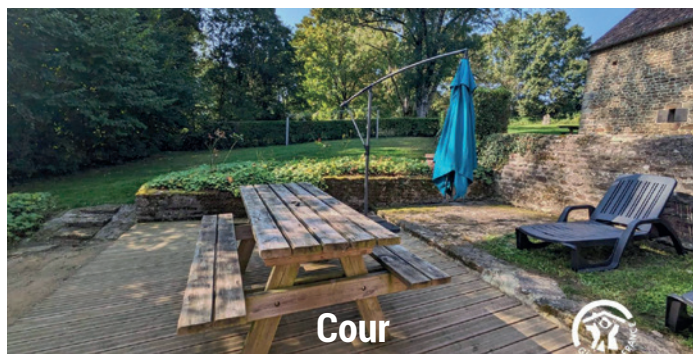


PROJET SALLE CAILLET

La sélection des entreprises a eu lieu lors du conseil municipal de février 2025, le début des travaux devrait intervenir courant avril 2025.



RÉHABILITATION DU GÎTE DE LA BATAILLE AU DOMAINE DE TROTTÉ



J EUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

TRAVAUX

SORTIE SCOLAIRE 2024

Séjour «classe de mer» pour les élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école de Saint Pierre des Nids.
Pendant une semaine, ils ont pu partir à la découverte du littoral à St Germain sur Ay dans la Manche.

Au programme : pêche à pied, découverte de la faune et de la flore des dunes, visite d'un ostréiculteur, activités artistiques sur la plage, étude du phénomène des marées...

Une expérience riche d'enseignement !



J EUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

MAISON DES JEUNES

Depuis janvier 2024, nous avons créé une maison des jeunes sur Saint Pierre des Nids. Nous sommes une quinzaine d'ados ponctuellement à se retrouver dans la salle conviviale de la commune (locaux dans la maison des associations - ancienne école). Le but est de se retrouver pour diverses activités (sorties cinéma, moments conviviaux, goûters,...). Nous souhaitons également participer à la vie associative

de la commune : vous nous avez peut être vus lors du marché de Noël et nous prévoyons d'être présents sur d'autres événements.

Si tu as entre 13 et 17 ans, n'hésite pas à prendre contact avec nous soit par mail mdj.spdn@gmail.com, sur instagram <https://www.instagram.com/maisondesjeunes.spdn53/>

en flashant le QR code ci-dessous pour t'inscrire :





ACCUEIL DE LOISIRS

ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS

L'accueil de loisirs des mercredis est organisé par la mairie de Saint-Pierre-des-Nids l'association Familles Rurales de Saint-Pierre-des-Nids avec le soutien de la Fédération Départementale Familles Rurales de la Mayenne.

La fréquentation moyennes des mercredis de loisirs est de 39 enfants depuis janvier.

Tous les mercredis, les enfants font des animations et activités proposées par l'équipe d'animation : activités manuelles, ateliers cuisine, jeux tous ensemble, jeux libres, des initiations sportives.

Tout au long de l'année des sorties sont organisées :

En avril, une intervention du Tapis Vert sur une journée entière. En juin, une sortie à L'Étinbulle à Pré-en-Pail-Saint-Samson, au programme, 2 animations proposées : Petits pisteurs (moulage empreinte animaux) et Herbarier textile ainsi qu'une randonnée zéro déchets avec l'EVS le Puzzle.

En octobre, une intervention d'un boulanger de Mont-Saint-Jean sur une matinée, pour la fabrication de pain.

En décembre, une sortie au Monde des Petits Loups à Laval.

Tous les derniers mercredis de chaque mois les enfants ont aussi la chance d'aller au cinéma, les séances sont offertes par l'association Familles Rurales de Saint-Pierre-des-Nids.

1 mercredi par mois, les enfants se rendent 1 après-midi par mois à l'EHPAD, pour réaliser des jeux et/ou activités avec les personnes âgées.

Chaque 3ème mercredi de chaque mois, les enfants participent l'après-midi à la Ludothèque Itinérante à Saint-Pierre-des-Nids avec l'EVS le Puzzle.

Chaque période de mercredis il y'a un fil rouge afin de créer une continuité des animations proposées.

Nous avons comme thème : le cirque ; la magie du Printemps ; l'art ; l'hiver...

ACCUEIL DE LOISIRS MULTISITES

Sur les vacances scolaires, l'accueil de loisirs est organisé par la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs et géré par la Fédération Départementales Familles Rurales de la Mayenne. Sur les vacances c'est un accueil de loisirs Multisites (Pré-en-Pail; Javron-les-Chapelles; Saint-Pierre-des-Nids).

Nous sommes ouverts en juillet, les 2 semaines à chaque petites vacances sauf à Noël.

L'accueil a été ouvert :

- En février : 2 semaines, avec en moyenne 31 enfants par jour pour la 1ère semaine, 22 enfants pour la 2ème semaine.

- En avril : 2 semaines également, avec une moyenne de 20 enfants par jour la 1ère semaine, 29 enfants la 2ème semaine.

- En juillet : 4 semaines, avec une moyenne de 39 enfants.

- A la Toussaint : 2 semaines, avec une moyenne de 34 enfants par jour la première semaine, 26 enfants la 2ème semaine.

Les enfants participent à diverses activités et sont plongés dans des thèmes différents à chaque période de vacances. Des sorties sont organisées.

Cette année, pendant les petites vacances de février, les enfants ont pu avoir une intervention pâtisserie.

Aux vacances d'avril, les enfants ont pu avoir une intervention pâtisserie décorative ; la visite de la caserne de pompiers de Saint-Pierre-des-Nids ; l'exposition sur le thème du Loup ; une sortie à Saint-Léonard-des-Bois avec la visite du parc animalier ; une sortie au Speed Parc pour les 7-12 ans et au Gulli parc pour les 3-6 ans.

Aux vacances de juillet, les enfants ont tous été à la piscine. Ils ont participé à des inter-sites (regroupement des 3 sites de loisirs). Il y a eu un inter-centre avec le Multisites de Villaines-la-Juhel, où s'est déroulée une intervention animée par En fonction des tranches d'âges des sorties adaptées ont été faites, telles que :

- La ferme du Coudray à Saint-Germain-de-Coulamer.
- AC Loisirs à Damigny.
- Journée à la mer à Joulouville.
- 2 camps ont été organisés avec l'accueil de loisirs

Multisites Sud où 40 enfants de notre Multi-sites ont pu partir à Montsûrs sur une base de loisirs Familles Rurales sur 3 jours pour les 6-8ans ainsi qu'un camp de 5 jours pour les 9-12 ans de 40 enfants.

Aux vacances de la Toussaint, les enfants ont pu aller à la sortie Parc à fun à Alençon.

Pour toutes informations
 Contacter Romane au 07 68 50 25 74
 ou direction.multisites@famillesrurales53.com
 ou Axelle au 07 66 33 06 90
 ou direction.spdn@famillesrurales53.com

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES (APE)



BUREAU :

Présidente :
 Delogé Graziella
 Vice-présidente:
 Pinçon Ophélie
 Trésorière :
 Thirion Gwendoline
 Vice trésorière :
 Cardin Hélène
 Secrétaire :
 Travert Sophie
 Vice-secrétaire :
 Picon Vincent



PETITE ENFANCE

Pour votre recherche d'un mode accueil individuel ou collectif pour les enfants de moins de 3 ans, le Relais de la Petite Enfance est un service gratuit de la CCMA qui vous donne les coordonnées des assistantes maternelles agréées en activité, des gardes à domicile ou des micro-crèches du territoire.

Le Relais de la Petite Enfance est également un lieu d'informations sur les démarches à effectuer en tant que parent-employeur (contrat de travail, déclaration URSSAF, aides financières CAF/MSA...)

Contact : tél et mail. 02 43 30 11 11 ou par mail : a.lacaine@cc-montdesavaloirs.fr

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES «LE NID DES OISILLONS»

Bienvenue à la Maison d'assistantes Maternelles «Le nid des Oisillons». Jocelyne, Léa, Mégane et Sophie seront heureuses d'accueillir vos enfants dans un lieu adapté et sécurisé au quotidien des enfants. Nous proposons chaque jour des activités diverses, suivant le rythme et les envies des enfants : peinture, balades, parc, marché, motricité libre, activités d'éveil etc.

Nous allons également mettre en place des activités de «Baby Yoga» et «Eveil Musical», par la venue d'intervenants.

La MAM est ouverte du Lundi au Vendredi, horaires variables de 6h à 20h30.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements au 0785032495 ou en suivant notre page Facebook : Maison d'assistantes maternelles Le nid des Oisillons mais également par mail : leniddesoisillons@gmail.com



ENVIRONNEMENT

Je réduis, je trie, je préserve.



1 Je me place Face au conteneur



2 Je pose la carte 5 à 10 secondes sur la zone de lecture jusqu'au déclenchement de l'ouverture



3 J'ouvre le tambour et je dépose mon sac d'une contenance maximale de 60 L



4 Je ferme bien le tambour jusqu'en bas pour qu'il s'enclenche

Bien trier mes EMBALLAGES.

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT. Les autres objets, bien que dans une matière semblable, ne sont pas à déposer avec les emballages.

Bouteilles et Flacons en plastique



Emballages en métal



Briques alimentaires



Pots de yaourt, pots en plastique



Barquettes en polystyrène, Films et sacs en plastique léger



MES BONNES HABITUDES

- > Les emballages doivent être déposés en **vrac** dans les colonnes de tri jaunes.
- > Il n'est pas nécessaire de laver les emballages mais **il est important de bien les vider**. Les emballages non vidés partent au refus.
- > **Il ne faut pas imbriquer les emballages**. Le centre de tri n'est pas capable de les désimbriquer, les emballages partent alors en refus et sont incinérés.



Les jouets en plastique sont à déposer en déchèterie

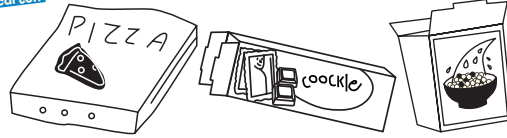


Les vêtements sont à déposer dans les bornes Le Relais

Bien trier mon PAPIER ET MES CARTONS.

TOUS LES PAPIERS ET CARTONS SE TRIENT. Les autres objets, bien que dans une matière semblable, ne sont pas à déposer avec le papier.

Emballages en carton



Journaux, magazines, prospectus, catalogues, courriers, cahiers, blocs-notes et autres papiers



MES BONNES HABITUDES

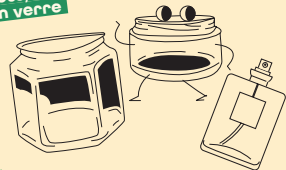
- > Inutile de froisser les papiers, de les déchirer, ou d'enlever les agrafes et spirales
- > Les gros cartons bruns sont à déposer **à la déchèterie**



Le textile sanitaire à usage unique (lingettes, essuie-tout, mouchoirs, cotons démaquillants, couches jetables...), le papier cadeau ainsi que le papier photo sont à déposer dans vos ordures ménagères

Bien trier le VERRE.

Pots, bocaux et Flacons en verre



Bouteilles en verre

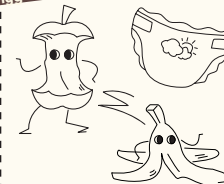


SEULES LES BOUTEILLES ET POTS EN VERRE SONT À METTRE DANS LES COLONNES DE TRI VERTES.

La vaisselle (Faïence, porcelaine, verre à boisson), les vitres et miroirs, les ampoules, les pots de fleurs et carrelage sont à déposer en déchèterie.

Bien trier mes ORDURES MÉNAGÈRES.

Les restes alimentaires, les déchets hygiéniques...



RAPPEL

Les containers d'ordures ménagères situés sur le fond du parking de l'EHPAD sont réservés à l'usage exclusif de l'établissement. Ils ne sont plus utilisables par d'autres usagers.

Pour connaître, la localisation de l'ensemble des points de collecte de la Commune, nous vous invitons à télécharger l'application « CITEO, le guide du tri » (Mettre un flash code si possible). En vous géolocalisant, vous trouverez des informations pratiques adaptées à votre territoire.

Pour rappel, les badges d'accès aux points d'apport volontaire et pour l'accès aux déchetteries sont à votre disposition à la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs.

Merci d'adopter une attitude citoyenne, si un point de collecte est plein, rapprochez vous d'un autre à proximité mais ne laissez pas vos sacs aux pieds des colonnes.

CITEO



La Présence du loup en Mayenne

↳ les bons réflexes

↳ Vous constatez la présence d'un loup

→ signalez toute observation visuelle d'un animal ressemblant à un loup à l'Office Français de la Biodiversité de la Mayenne

02 43 02 97 70 ou sd53@ofb.gouv.fr

↳ Vous possédez des animaux d'élevage ou d'agrément

→ mesures de précaution dans la mesure du possible et selon la configuration du site

- rentrer vos animaux la nuit dans un bâtiment fermé, ou de les regrouper dans un enclos électrifié (conseil : poser 4 fils au minimum)
- mélanger les classes d'âges dans vos troupeaux
- visiter régulièrement vos animaux afin de déceler d'éventuels comportements anormaux et de procéder à un comptage

↳ Vous constatez des dommages sur un de vos animaux et vous suspectez le loup de cette attaque

→ contactez dès que possible la Direction Départementale des Territoires de la Mayenne pour déclencher, sous 48 h, une procédure de constat par un agent habilité

02 43 67 89 70 (disponible 24h/24)

du lundi au vendredi midi par mail à l'adresse : ddt-loup@mayenne.gouv.fr

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président : Pinçon André
Vice-Président : Paris Arnaud
Secrétaire : Mousset Etienne
Trésorier : Hurel Hervé

Le territoire de chasse de l'association s'étend sur 420 hectares.

6 bracelets de chevreuil, 12 adhérents de la commune.

Adhérent de la commune 100 €

Carte journalière : 15 €

Renseignements

Pinçon André 02 43 03 57 10 ou 06 02 66 35 08
par mail à mousset.etienne@gmail.com

AAPPMA DE SAINT-PIERRE-DES-NIDS

Président : Savajols Dominique
Vice-président : Guesdon Laurent
Trésorier : Cordier Claude
Secrétaire : Saillant Laura

Etang : L'ouverture de l'étang est programmée le 1 mars 2025. Les dates de lâchers de truites sont les suivantes : 01/03, 16/03, 30/03, 13/04, 27/04, 11/05, 25/05.

La fête de la pêche réservée exclusivement aux enfants aura lieu le 31 mai.

Les cartes de pêche sont vendues exclusivement sur place à l'étang.

Rivière : L'ouverture aura lieu le 08 mars 2025.

La semaine précédente 150kgs de truites seront déversées. Un second lâcher sera réalisé en avril.

Renseignements : Dominique Savajols
Président : tél 02 43 03 56 78



FAMILLES RURALES

En 2024, Familles Rurales poursuit son engagement et propose une large palette d'activités locales, territoriales et associatives pour les habitants de Saint-Pierre-des-Nids et des environs.



Les activités récurrentes comme le yoga, le pilates, le théâtre, la chorale, le Qi gong, le hip hop et la zumba

continuent de rencontrer un vif succès, et nous vous en remercions. Face à cette demande, une seconde séance hebdomadaire de pilates a été mise en place pour accueillir un effectif en pleine expansion. Un cours de zumba, destiné aux enfants, a également été créé en 2024.

Depuis l'ouverture en 2023 de l'Espace de Vie Sociale (EVS) Puzzle, de nombreuses initiatives, destinées à toutes les générations, ont vu le jour :

- Le café parents, un moment d'échange et de partage convivial
- L'atelier sophrologie, pour un bien-être au quotidien
- La ludothèque, qui ravit petits et grands
- Le yoga du rire, pour allier détente et bonne humeur
- La Rando déchets, une action citoyenne et écologique
- La Self-Defense, destinée aux femmes de tout âge.



Cette année, avec le soutien de la mairie, nous avons renouvelé l'opération "Chasse aux oeufs de Pâques" au Pré de la ville. Par ailleurs, Nous avons participé à d'autres événements marquants tels que la Fête de la Pentecôte et le marché de Noël de Saint-Pierre-des-Nids (atelier maquillage, tatouage éphémère, décoration de maisons en carton et coloriage).



En plus de renforcer les liens sociaux et de dynamiser les initiatives locales, l'EVS constitue un véritable soutien dans la concrétisation de vos projets. Nous vous accompagnons à toutes les étapes, de la mise en place à la communication de votre événement.



Ensemble, nous dynamisons ainsi, notre territoire. Encore cette année, notre espace numérique, équipé

d'un ordinateur en libre accès, offre des conseils informatiques gratuits dans nos locaux. Cette initiative vise à aider les personnes isolées ou ayant besoin d'un ordinateur pour leurs démarches administratives.



L'ensemble des animations de Familles Rurales Saint-Pierre-des-Nids mais également les activités initiées par les autres associations et collectivités locales sont dans la newsletter INFO ASSO depuis 2013. Les abonnés reçoivent cette lettre d'information un jeudi sur deux.

Familles Rurales : cap sur 2025

Pour 2025, Familles Rurales travaille déjà à vous offrir encore plus de moments de partage, accessibles à tous les âges et à toutes les familles. Restez connectés pour découvrir ces nouveautés.

Aujourd'hui, Familles Rurales Saint-Pierre-des-Nids c'est aussi :

- 110 familles adhérentes,
- Plus de 126 inscrits aux activités,
- 11 activités de loisirs,
- 16 membres actifs,
- 1 accueil physique (ouverture des locaux du lundi au jeudi de 9h à 17h) ou par téléphone.

<https://www.famillesruralesaintpierredesnids.org/>

sur facebook : <https://www.facebook.com/famillesrurales.spdnr>

sur instagram : https://www.instagram.com/famillesrurales_spdnr

ou contactez-nous : 07 68 50 25 74

ou famillesrurales.spdn@gmail.com

Maison des Association

1 rue des Giroie

53370 Saint-Pierre-des-Nids



RANDO POÛTÉENNE

BILAN DES ACTIVITES 2023 - 2024

Depuis l'assemblée générale du 7 octobre 2023, l'association compte 76 adhérents.

Nous avons proposé depuis cette AG 32 randonnées dont 22 sur le premier semestre à la demi-journée et 2 randos à la journée. Sur le second semestre 10 randonnées ont déjà été réalisées plus 4 à la journée. 9 randonnées restent à venir, ainsi que la rando lumière.

RANDOS A THEME ET A LA JOURNEE

16 mai : HAMBERS, le bois du Tay avec la chapelle St Yves

20 juin : VOUTRE, circuit des carrières

5 juillet : rando gourmande à ST PIERRE DES NIDS, départ de l'EHPAD Casteran qui nous a reçus pour l'apéritif, repas dans la cour de l'ancienne école. 70 participants ont sillonné le village et ses sentiers aux alentours, en passant par la Monnerie.

18 juillet : sortie à la ROCHE D'OETRE

3 août : circuit des méandres de la Sarthe à ST CENERI LE GEREI

12 septembre : sortie au lac de SILLE LE GUILLAUME

10 ANS DE LA RANDO POOTENNE et JOURNEE RENCONTRE DES 3 ASSOCIATIONS



Cette journée rencontre des 3 associations, la Rando Pootéenne, l'ACT et la Sentine s'est déroulée le 28 septembre. 50 personnes se sont déplacées pour suivre le sentier n° 100 de ST PIERRE DES NIDS, en passant par les Boulières, la Haute Coutière, le tour du plan d'eau, le Moulin de Campas... Nous avons fait un arrêt chez Rémi Vannier à Boulay les Ifs, qui possède 80 variétés de chênes, retour par le bois privé de Monsieur de Padirac. Cette journée s'est conclue par le verre de l'amitié pour fêter les 10 ans d'existence de la Rando Pootéenne.

SEJOUR A NEDDE, LAC DE VASSIVIERE

Il a eu lieu du 27 au 31 mai 2024, avec au programme randos autour du lac, barrage de Vassivière, visite de la ville d'Aubusson et de St Léonard de Noblat. 52 personnes y ont participé, logés dans un château médiéval restauré.



PARTICIPATIONS ET DIVERSES ACTIVITES

le repas des randonneurs le 2 décembre 2023, au restaurant La Lentillère à LA LACELLE : 56 personnes inscrites

AG départementale de la FFR à BOURGON le 24 février. Notre association était représentée par Marie et René. Formation balisage le 27 mars avec 7 participants et Yannick, à ST PIERRE DES NIDS

Brevet des randonneurs le 1er mai à GORRON, très faible participation de notre association

Forum des associations à ST PIERRE DES NIDS, organisé par la municipalité. René, Yves, Colette et Jean-Pierre ont tenu le stand.

Sortie du topo guide du GR du Mont des Avaloirs en partenariat avec les 3 associations du territoire, du comité départemental, de la CCMA. Il s'agit d'un circuit de 104 kms à découvrir en 5 jours.

Découverte du Mont des Avaloirs le 29 septembre : exposition d'archives, projection vidéo, randonnées avec le GOA. Le circuit conçu par le Parc Normandie Maine a été inauguré le 17 octobre.

Mise en place de l'EVS (espace de vie sociale) en collaboration avec Familles rurales et les autres associations de ST PIERRE DES NIDS. Le but est d'aider les associations dans l'organisation de leur manifestation, de mutualiser les moyens tant techniques qu'humains et d'établir un calendrier annuel des manifestations.

Pour tous renseignements contactez nous au 02 43 08 35 75



COMITÉ DES FÊTES

En 2024, l'équipe du Comité des fêtes a organisé la traditionnelle fête de la pentecôte, avec nos amis de Gangstar Fanfare et de Batuca Malice. L'après midi festif s'est terminé par le feu d'artifice. Prenez note que l'année prochaine nous vous attendons nombreux le dimanche 08 juin avec de nouvelles surprises, ainsi que le vide-greniers, le lundi 09 juin à partir de 07h00.

En 2024, le Comité a également participé au Comice Agricole, au marché de Noël, et a assisté de nombreuses autres associations dans leurs événements.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, la municipalité et l'ensemble des associations de Saint Pierre des Nids pour leur soutien. Une nouvelle année commence et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous assister dans la joie et la bonne humeur.



Si vous avez des questions vous pouvez me joindre au 0744723870.
Steeve, secrétaire comité des fêtes



ASSP BADMINTON

Le badminton loisir est ouvert à tous à partir de 15 ans, le lundi et le jeudi de 19 h 30 à 22 h 30, à la salle de sports

Ambiance et bonne humeur assurée

Contact: PHILIPPE Daniel
Mail : badan5335@gmail.com
Tel : 02 43 03 59 03
Port : 07 81 48 90 39



TAROT 53

L'AMICALE DU TAROT 53 se réunit tous les jeudis dans un esprit convivial dans les locaux de la maison des associations, rue des Giroie. (Ancienne cantine).



permet à chacun de jouer et se perfectionner simplement. La cotisation annuelle est de 15 euros. L'AMICALE organise des tournois à domicile 4 fois par an et 2 en extérieur. L'association n'est pas affiliée à la Fédération Française : il n'y a donc pas d'obligation d'acquiescer une licence.

Horaires :

Tous les jeudis de 14 h à 18 heures et de 20 h à 23 heures.

Les tournois ont lieu le samedi et l'inscription est payante.

Les dates sont diffusées par affichages, mails, sur les réseaux sociaux ainsi que sur l'intramuros de Saint-Pierre-Des-Nids.

Pour tous renseignements :

Président : Mr. Duval M. - 06 23 48 44 12

Vice-président : Mr. Duhail P. - 06 85 15 80 74

Secrétaire : Mr Veron JY. - 07 71 82 93 83

Trésorier : Mr Knaebel B. - 06 75 15 03 69

amicaledutarot53@gmail.com

Son espace de jeux ludique est bien entendu ouvert à l'initiation pour les nouveaux joueurs. Ce club amical



RETRAITE SPORTIVE DU PAYS DE PAIL

La Retraite Sportive du Pays de Pail est toujours aussi active. Ses activités quotidiennes (rando pédestres, danse, cartes et jeux de société, ping pong, mini tennis, marche nordique, marche balade, gymnastique), son séjour annuel d'une semaine (cette année en Alsace 58 personnes, l'année

prochaine dans le Pays Basque), sa sortie annuelle d'une journée en 2024 à Séggré en Anjou (57 personnes ont visité la mine bleue et le domaine de la petite couère), ses moments de convivialité tout au long de l'année (galettes, crêpes, retrouvailles, l'assemblée générale, les pique nique durant l'été, les anniversaires fêtés après les différentes activités. la Retraite Sportive une association qui promeut le sport auprès des séniors animées par des séniors. Sport Séniors Santé tel est son slogan.

GYM

Cours tous les mardis de 18h30 à 19h30.

Si vous êtes intéressé vous pouvez venir lors d'un des cours à la salle de l'ancienne cantine.

Vous pouvez contacter le 07.69.83.09.88



AMICALE DES ANCIENS D'A.F.N

Président : Daniel LANOE

Vice président : Maxime THOMMERET

Secrétaire : Henri MILHAU

Trésorière : Nicole LANOE

Membre : Marcel GUILLOU

Membre : Pierre CHAUVIN

Porte-drapeau : Daniel GIBON

Porte-drapeau : Daniel CHENAY

Dates des commémorations :

19 mars

8 mai, avec l'inauguration de la plaque commémorative de la fin de la guerre d'Algérie

11 novembre





PASSEPORT / CARTE D'IDENTITÉ

Uniquement sur rendez-vous pris sur le site internet de la commune. Veillez à bien valider votre rendez-vous. Vous recevrez un e-mail.

Quelles sont les caractéristiques à respecter pour une photographie d'identité ?

- Le format :** La photo doit mesurer 35mm de large sur 45mm de haut. La taille du visage doit être de 32 à 36mm, du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure).
- La qualité :** La photo doit être nette, sans pliure, ni trace **(Nous vous conseillons de prendre une enveloppe pour les protéger après bien les avoir laisser sécher)**.
- La luminosité / contraste / couleurs :** La photo ne doit présenter ni sur-exposition, ni sous-exposition. Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée ou surbrillance sur le visage ou en arrière-plan. Une photo en couleurs est fortement recommandée. **(Veillez au contraste de votre tenue)**.
- Le fond :** Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair). Le blanc est interdit.
- La tête :** La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits. La tête doit être droite.
- Le regard et l'expression :** Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif. Le sujet doit fixer l'objectif. Il doit adopter une expression neutre et avoir la bouche fermée.
- Le visage et les yeux :** Le visage doit être dégagé. Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts.
- Les cheveux :** Les cheveux ne doivent pas recouvrir le visage. Une frange peut être acceptée si elle ne recouvre pas les yeux. Les oreilles doivent être dégagées.
- Les lunettes et montures :** Les montures épaisses sont interdites. La monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés (ou colorés) sont interdits. Il ne doit pas y avoir de reflets sur les lunettes.

La pré-demande complétée en ligne sera également obligatoire. En cas de difficultés pour réaliser cette démarche, les Espaces France Services sont à votre disposition :

Espace France Services de Pré-en-Pail-Saint-Samson :

Siège de la CCMA
1 rue de la Corniche de Pail
53 140 Pré-en-Pail-Saint-Samson

02 43 30 11 11
franceservicespepss@cc-montdesavaloirs.fr

LUNDI	9h-12h	14h-17h
MARDI	9h-12h	14h-17h
MERCREDI	9h-12h	FERMÉE
JEUDI	9h-12h	14h-17h
VENDREDI	FERMÉE	13h30-16h30

Espace France Services de Villaines-la-Juhel :

Pôle administratif de la CCMA
17 bd du Général de Gaulle
Villaines-la-Juhel

02 43 30 11 11
franceservicesvlj@cc-montdesavaloirs.fr

LUNDI	8h30-12h30	FERMÉE
MARDI	8h30-12h30	14h-17h
MERCREDI	9h-12h	FERMÉE
JEUDI	8h30-12h30	14h-17h
VENDREDI	9h-12h	FERMÉE

CALENDRIER 2025 DE PASSAGE DES BALAYAGES DE CANIVAUX

Jeudi 27 mars : centre-bourg
Mercredi 30 avril : centre-bourg et lotissement
Mardi 27 mai : centre-bourg
Lundi 30 juin : centre-bourg et lotissement
Mardi 22 juillet : centre-bourg
Mardi 26 août : centre-bourg et lotissement

Lundi 15 septembre : centre-bourg
Jeudi 23 octobre : centre-bourg et lotissement
Mercredi 26 novembre : centre-bourg
Jeudi 18 décembre : centre-bourg et lotissement

Afin d'assurer la meilleure prestation possible il est demandé aux riverains, la veille de ces dates, de garer son véhicule en dehors des zones concernées.

NOUVEAUX ARRIVANTS :

Nouvel arrivant sur Saint-Pierre-des-Nids ? N'hésitez pas à venir vous faire connaître en mairie. Bienvenue à tous !

RECENSEMENT CITOYEN :

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer obligatoirement dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. La mairie remet alors une attestation de recensement. Le jeune recensé reçoit sa convocation à la journée

aux diplômés, code, conduite accompagnée, permis de conduire ...).

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie du lieu de domicile, soit par déplacement soit, lorsque la mairie le propose, par téléprocédure via le portail internet service-public.fr.

Pour accomplir la démarche, le jeune doit se munir de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille.

Il recevra un ordre de convocation lui apportant toutes les précisions nécessaires au plus tard dix jours avant la date JDC fixée, soit par courrier postal soit dans son espace personnel du site <https://www.majdc.fr>.

REPRISE DE CONCESSION :

La possibilité pour une commune de reprendre des concessions en mauvais état et en état d'abandon est prévue par le Code général des collectivités territoriales aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 et, pour la partie réglementaire, aux articles R. 2223-12 et R. 2223-23 du Code général des collectivités territoriales.

Nous vous informons que la commune a engagé une démarche visant à reprendre les concessions en état d'abandon, échues ou à renouveler.

N'hésitez pas à passer en Mairie, dès à présent, pour vous renseigner sur les dates d'expiration de vos concessions.

FERMETURE DU CUIVRE :

Le programme de fermeture du cuivre est échelonné jusqu'au 1er janvier 2028 pour le département de la Mayenne. Avant cette date, toutes les lignes devront être raccordées à la fibre optique ou à une autre solution technologique plus adaptée afin de garantir la continuité de vos différents équipements (matériel médical, système d'alarme et de téléalerte, ...) Cette évolution entraîne des démarches abusives, voire malveillantes dans certains secteurs. Si vous êtes victime d'une arnaque, d'une escroquerie ou d'un litige contractuel, vous pouvez, selon la situation, saisir les services de police, de gendarmerie ou le médiateur des entreprises.

Retrouvez toutes les informations à ce sujet : <https://www.mayenne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Telephonie-et-fibre/Attention-aux-demarches-frauduleuses>

défense et citoyenneté environ 1 an après la date du recensement en mairie. Si la démarche de recensement est possible jusqu'à 25 ans, un recensement tardif implique une JDC tardive et des difficultés administratives pour les jeunes (inscription

URBANISME

Vous envisagez de faire des travaux, pour tout renseignements contacter le service instructeur :

CCMA Service Urbanisme - Instruction ADS

1 rue de la corniche de Pail

53140 Pré-en-Pail-Saint-Samson

Tél : 02 43 30 11 11

urbanismeads@cc-montdesavaloirs.fr

Vous pouvez consulter le règlement du Plan local d'urbanisme intercommunal sur le site :

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

SOLUTIONS HABITAT



La CCMA et la commune de Saint Pierre des Nids ont développé un programme d'amélioration de l'habitat privé. Avec Solutions Habitat, bénéficiez d'accompagnements

technique pour votre projet, pour la demande des subventions, de financements proposés par la CCMA et la commune.

Bénéficiez en complément de conseils juridiques avec les permanences d'Agence Départementale d'Information sur le Logement, et de conseils architecturaux avec les permanences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

Qui peut bénéficier du service ?

Les conseils sont apportés à tous les propriétaires sans distinction de revenus.

Les aides financières proposées par le territoire concernant les propriétaires aux revenus très modestes, modestes et intermédiaires.

Exemples de plafonds de revenus en 2024

jusqu'à 44 907 € de revenus de référence pour un foyer de 2 personnes

jusqu'à 63 235 € de revenus de référence pour un foyer de 4 personnes

Quelles sont les aides mises en place ?

Les subventions locales viennent compléter les aides nationales (France Rénov'). Elles concernent les travaux :

d'adaptation des logements à la perte d'autonomie,

de rénovation énergétique,

dans les logements dégradés

de rénovation de façade.

Des bonus (jusqu'à 10 000 €) existent pour les travaux dans les logements vacants et les primo-accédants.

Des aides spécifiques ont également été mises en place pour les immeubles, mais aussi pour permettre aux propriétaires bailleurs de rénover les locatifs.

Pour en savoir plus :

Consultez le guide Solutions Habitat disponible à la CCMA

ou en Mairie

Contactez Inhari au 02 61 67 18 75 : conseils téléphoniques et rendez vous en permanence sur le territoire du Mont des Avaloirs.

MOBILITÉ, DIFFÉRENTS SERVICES À DISPOSITION DES HABITANTS !

La CCMA accompagne la mobilité des acteurs locaux, et développe de nouveaux projets ! Retrouvez toutes les infos de mobilité dans le guide mobilité ou sur le site internet de la CCMA.

Déplacez-vous autrement avec les services de location de la CCMA :

Service d'autopartage

Location d'une voiture électrique au siège de la CCMA ou Place de l'Europe à Villaines la Juhel

– une journée (créneau 6h-22h) : 9 €*

– une demi-journée (créneau 6h-13h ou 13h-22h) : 6 €*

Service de location de Vélos à Assistance Electrique

1 mois : 36 €*

3 mois : 80 €*

6 mois : 150 €*

1 an : 300 €*

Un demi-tarif pour les demandeurs d'emploi, étudiants et bénéficiaires des minima sociaux est possible. Renseignements sur www.cc-montdesavaloirs.fr

* Tarifs 2024

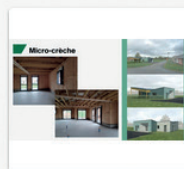


SAINT-PIERRE-DES-NIDS

BIENVENUE SUR LE SITE DE SAINT PIERRE DES NIDS

ACTUALITÉS - SAINT-PIERRE-DES-NIDS

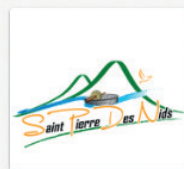
TOUTES LES ACTUS



Recrutement d'un poste de référent technique de micr...



Comptages nocturnes 1er trimestre 2025

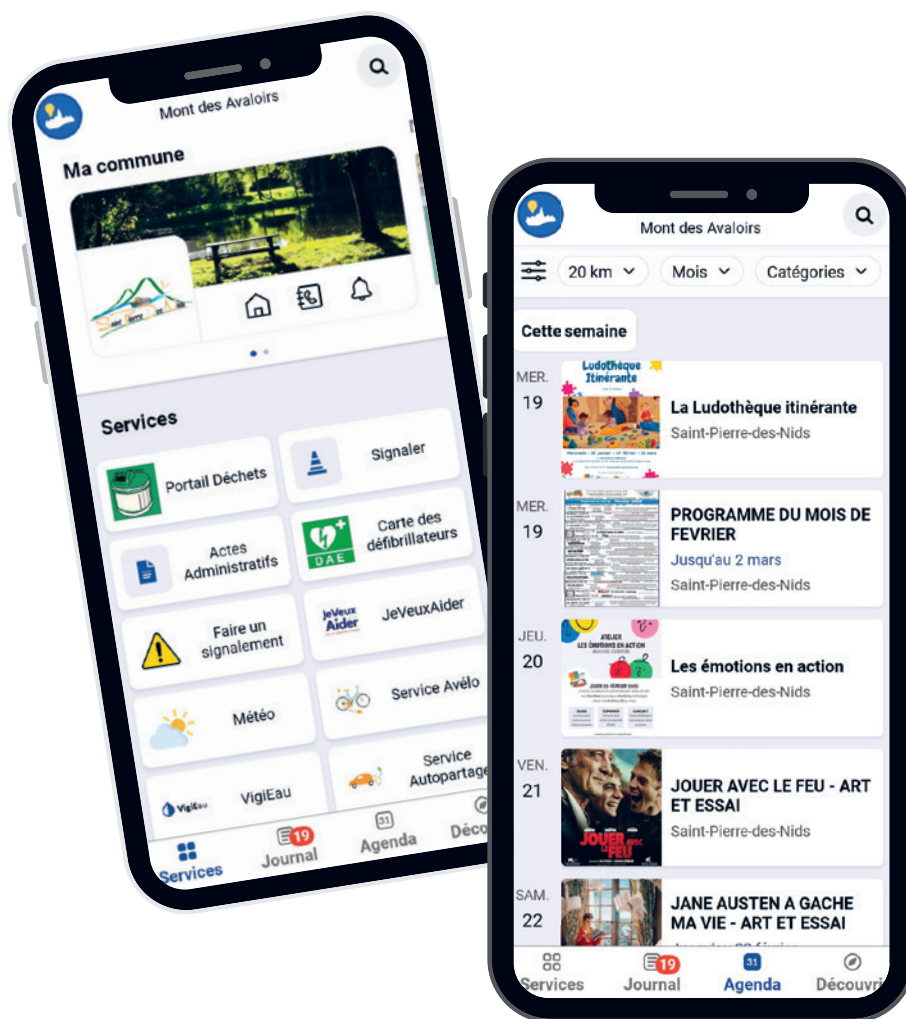


Ouverture des déchèteries du 10 au 22 février 2025

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR SAINT PIERRE DES NIDS

Sur le site internet de la commune : www.stpierredesnids53.com

Mais aussi sur l'application Intramuros.



Télécharger IntraMuros ?

C'est facile !

Sur votre téléphone portable,
cherchez l'application **App Store**
(Apple) ou **Google Play**



Dans la barre de recherche de cette
application, taper "**IntraMuros**"

Sélectionnez la **première**
application qui vous est
proposé



Cliquez sur "**Installer**"
(Google Play) ou "**Obtenir**"
(Apple Store)

L'application est maintenant sur
votre téléphone !



SANTÉ ET SOCIAL

EHPAD CASTERAN : ASSOCIATION VIE L'AGE



Vie l'Age est une association à but non lucratif dont l'objectif est de préserver une vie sociale active pour les résidents. Dans ce cadre, elle contribue au financement des sorties organisées par l'animatrice de l'EHPAD.

Nous souhaitons proposer des sorties aux résidents qui le désirent, afin de leur offrir des moments en dehors de l'établissement. Pour ceux qui ne peuvent

pas y participer, nous prévoyons également des animations au sein de l'EHPAD, notamment des après-midis musicaux.

Tout au long de l'année, nous organisons diverses manifestations pour financer ces activités :

- Mise en place de tirelires chez les commerçants de Saint Pierre-des-Nids et des environs,
- Marché de printemps le 26 avril 2025 à l'EHPAD Casteran, accompagné d'une tombola (de 10h à 17h30),
- Vente de gâteaux lors de la fête communale,
- Marché de Noël à l'EHPAD le 29 novembre 2025 (de 10h à 17h30).

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces événements et vous remercions par avance pour votre soutien !

Madame Carole Lhuissier,
Présidente de l'association Vie l'Age.



ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL)

L'association ADMR de Saint Pierre des Nids propose une large gamme de services pour favoriser votre bien-être à domicile :

- aide et soins aux séniors,
- accompagnement des personnes en situation de handicap,
- entretien de la maison, téléassistance,
- garde d'enfants...

Les aides à domicile proposent aussi des missions de lien social et peuvent emmener les personnes faire les courses, faire des jeux, se balader ou se rendre à des rendez-vous.

De plus, l'association organise le portage de repas, 5 jours/semaine. Des repas confectionnés par les cuisines de l'EHPAD. Des repas complets, savoureux et adaptés aux besoins, livrés à domicile par les béné-

voles de l'association.

Vous pouvez aussi faire appel à nos bénévoles pour installer un système de téléassistance « filien » qui vous permet d'avertir rapidement votre entourage et des professionnels en cas de difficultés à domicile.

Le professionnalisme des 12 salariés de l'association conjugué à l'écoute des 10 bénévoles permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

Des animations sont proposées conjointement avec familles rurales et l'EHPAD Casteran tous les 15 jours et permettent de découvrir diverses jeux et activités (chants, loto, activité artistique, ...).

ADMR Saint-Pierre-des-Nids : stpierredesnids@admr53.fr

02 52 64 00 13

REPAS DES AINÉS 19 OCTOBRE 2024



Le CCAS et la municipalité ont organisé le traditionnel repas des aînés le 19 Octobre 2024. Les membres du conseil d'administration ont décidé comme l'année dernière de laisser la possibilité à chacun de choisir entre le repas ou un bon d'achat à valoir chez les commerçants de notre commune participants.

Sur 382 invitations (aînés de 70 ans et plus inscrits sur la liste électorale et/ou la liste population de la mairie) nous avons eu 260 retours.

131 personnes ont souhaité recevoir un bon d'achat et 129 personnes ont choisi le repas. Nous avons également eu 19 résidents de l'Ehpad Casteran au repas (résidents qui ont fabriqué les centres de table).

C'est en tout 165 personnes qui ont participé à cet événement en comptant les artistes transformistes et les bénévoles sans qui ce repas ne pourrait avoir lieu.

Ce fut un moment de partage et de joie où se sont mêlés : transformisme, chanson, humour et repas de qualité.

Ce fut également l'occasion d'offrir une composition florale à la doyenne et un assortiment de biscuit au doyen tous les deux résidents de l'Ehpah.

Merci à tous pour ce moment de convivialité.

Pour pouvoir y participer nous invitons les nouveaux arrivants de 70 ans et plus ou les personnes qui ne se seraient pas fait connaître en Mairie à le faire afin qu'elles reçoivent le prochain carton d'invitation.

Enfin, les membres du CCAS ont décidé de ne pas reconduire la distribution des bons d'achat au regard du nombre croissant de bénéficiaires potentiels.



DYNAMIQUE DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA CCMA

Comme sur d'autres territoires ruraux voire urbains, le Mont des Avaloirs connaît une faible démographie des professionnels de santé pour pouvoir répondre correctement aux besoins de la population générale. Ce phénomène s'explique entre autres par les facteurs suivants : départs en retraite de médecins généralistes et faible attractivité de la vie en ruralité pour jeunes actifs (Questions sur l'avenir professionnel du conjoint, les facilités des grandes villes, etc.).

Cela étant, notre territoire ne manque pas d'atouts pour les professionnels de santé déjà installés ou à venir. La volonté commune d'avancer ensemble (Professionnels, élus, associations, etc.) permet de construire des projets à long terme et d'anticiper demain. Ainsi, via sa compétence "Équipements de santé", la CCMA met à disposition 3 pôles de santé, occupés par une trentaine de professionnels de santé, bénéficiant de loyers modérés et de bâtis modernes, ainsi qu'une maison dédiée au CMP (Centre médico-psychologique). Ces infrastructures facilitent le regroupement des professionnels et s'adaptent à cette nouvelle génération d'actifs qui ne souhaite pas exercer dans un cabinet isolé.



Côté organisation des soins, les professionnels de santé agissent collectivement afin d'optimiser la prise en charge des patients via exercice en regroupements/associations (-MSP- Maison de Santé Pluri-professionnelle et -CPTS- communauté Professionnelle Territoriale de Santé).

Au sein de ces collectifs d'organisation sanitaire, sont mis en œuvre des dispositifs tels protocoles, partages de tâches, voire téléconsultation dans certaines pharmacies.

De même, pour permettre aux médecins généralistes de suivre plus de patients, de nouveaux métiers de renfort apparaissent : les infirmiers en pratique avancée (IPA) et les assistants médicaux (Un IPA réalise un suivi des patients chroniques et assure le renouvellement d'ordonnances. Nous avons déjà un IPA d'opérationnel sur le territoire : 3 journées et demie partagées entre les médecins de Villaines, Javron et Bais. NB : Pour renforcer les effectifs, 3 autres IPA sont actuellement en formation).

Enfin, dès janvier 2025, l'organisation de la perma-

nence des soins et gardes, pour le soir et le weekend, sera complétée par le service d'accès aux soins : une permanence des soins pour la journée qui donnera une réponse aux personnes avec une problématique aiguë ; et ce, en moins de 48 heures.



Comment augmenter la démographie médicale sur notre territoire ?

Par le retour d'expérience, l'accueil de Stagiaires/ Remplaçants (Médecins remplaçants/Stagiaires en médecine/Pharmacie, etc.), de passage, (s'habituant/ appréciant notre cadre de vie), pourrait constituer des opportunités pour de futures installations. La CCMA met déjà à leur disposition des facilités d'hébergement (une maison et 2 studios). En outre, avec la réforme universitaire créant le statut de "Médecin Junior" et en lien avec les professionnels agréés "Maître de Stage des Universités" disponibles sur notre territoire, il y a volonté commune d'épouser ce virage intéressant pour la démographie médicale : renforcer notre logistique d'accueil (Projet d'hébergement collectif avec plus de capacités, type "Internat de médecine").

Au-delà de l'accès aux soins, toujours primordial, être en bonne santé relève aussi de politiques de prévention en santé publique (Comme pour les actions de sensibilisation sur les risques de maladies cardio-vasculaires ou sur l'hygiène des mains et les gestes barrières pour ralentir la propagation d'infections à l'échelle de la population générale). Avec l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental de la Mayenne, la CPTS et le tissu institutionnel/associatif, le Contrat Local Santé (CLS) du Mont des Avaloirs travaille avec les différents acteurs pour construire des actions de prévention sur plusieurs axes thématiques :

Encourager les démarches autour du « Bien Vieillir », prévenir les addictions et préserver la bonne santé mentale de la population, promouvoir des actions en faveur d'un environnement favorable à la santé, etc.

En découlent à titre d'exemple des actions comme "Projet d'action sur les méfaits des écrans auprès des jeunes", " les sources de polluants dans nos intérieurs", "Salon de lutte contre l'isolement social", "Ciné-débat "mon vieux", etc.



CULTURE ET LOISIRS

RETOUR SUR QUELQUES ANIMATIONS CULTURELLES DE 2024

FORUM DES ASSOCIATIONS



COMICE AGRICOLE



FÊTE DE LA MUSIQUE



MARCHÉ DE NOËL



AGENDA

Fête de la Pentecôte
Commémoration du 8 mai et bal populaire au Pré de la Ville
Fête de la Musique
Commémoration de l'armistice

du 07 au 09/06/2024
08/05/2024
21/06/2024
11/11/2024

CINEMA L'AIGLON



Nous avons, au 31.12.2024, 6946 entrées, pour 228 séances soit une moyenne de 30 par séance.

Nous avons une légère augmentation par rapport à l'année 2023 (272 entrées).

Notre projet, après beaucoup de péripéties, prend forme. Le local des archives devrait être opérationnel au printemps 2025 et bien sûr, le bureau suivra.

Nous allons continuer :

Avec 2 films par weekend, 3 séances du 1er octobre à la fête de la Pentecôte ou fin mai (vendredi et samedi à 20h30 – dimanche à 15h) et 2 séances en été (vendredi et samedi soir à 20h30).



Ciné bleu : 1 fois par mois toute l'année.

Ciné p'tits loups : depuis le mois de novembre 2023 nous proposons une séance à 10h pour les enfants de 3 ans et plus et une séance à 14h30 pour les 6 ans et plus, le dernier mercredi de chaque mois ou pendant les vacances scolaires.

Ciné santé le mardi 14 janvier 2025 à 20h30, le documentaire «revivre» a été retenu. Le film sera suivi d'un débat mené, comme tous les ans, par le docteur Lebret et des membres du service de transplantation d'organes de l'hôpital d'Alençon.

Téléthon, Noël à l'Aiglon, séances en partenariat avec le GOA, CCMA, la Paroisse Ste Thérèse, Payaso loco, Etinballe. Nous sommes ouverts à toutes demandes en fonction de nos possibilités et de notre disponibilité.



Nous tenons à remercier, chaleureusement, nos fidèles spectateurs. Grâce à eux et pour eux, nous avons la motivation pour continuer. MERCI.

Notre salle est équipée : Numérique avec son numérique, pour les malentendants et est accessible à tous. Elle est également climatisée. Les amateurs de vélos peuvent venir, nous avons installé un range-vélos à droite du cinéma !!!

Retrouvez le programme sur : cinemalaiglon.wixsite.com/saintpierredesnids

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

JOUANNE Kassym	10/08/2023
HIBON Axel	28/01/2024
RUYTERS Alba	26/02/2024
CHAUVIN Gabriel	20/10/2024
RENARD Lucien	25/10/2024
TESSIER CONTE Lilya	20/11/2024

MARIAGES

ELOY Albert et ROUSSEAU Patricia	27/04/2024
MEGISSIER Vincent et DROMARD Virginie	11/05/2024
MOULINET Hervé et CROISÉ Valérie	22/06/2024
LUCAS Eric et GRENET Marion	24/08/2024
DUSSART Victor et SAILLANT Nicolas	23/12/2024

PACS

TAUPIN Guillaume et HENRY Marie-Armelle	19/08/2024
AUVRAY Gaëtan et CORRUBLE Pauline	27/11/2024

DÉCÈS

GEVRIN Jeannine veuve BUARD	30/09/2023
LOYER Thérèse veuve LAMBAL	24/01/2024
DUCHESNAY Colette veuve SALESNE	25/01/2024
MÉSIÈRE Georges	27/01/2024
LÉCUREUIL Eugène	15/02/2024
LETELLIER Thérèse veuve GERARD	27/02/2024
MANOURY Jeannine veuve RICHARD	05/03/2024
EDET Evelyne veuve PRIER	11/04/2024
HUET André	19/09/2024
DAMOUR Danièle veuve GAUGUERY	22/05/2024
VONTHRON Michel	31/05/2024
DIDENOT Dominique	05/07/2024
ROGER Guy	02/08/2024
GUILLE Michel	07/08/2024
POIRIER Henri	07/10/2024
BERTHO Anne épouse POULAIN	30/11/2024
TROCHERIE Georgette	06/12/2024
BESHIER Geneviève veuve PLANCHAIS	09/12/2024

